Devenir professeur des écoles

Licence Professorat des Écoles à l'Inspé

Durée de la formation :	3 ans (licence 1, licence 2 et licence 3)
Modalités d'inscription :	formation initiale
Concours préparé :	CRPE
Formation requise :	Baccalauréat
Lieux de formation :	Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Laval.
Débouchés :	Professeur des écoles (école maternelle et école élémentaire) pour l'Éducation Nationale, enseignant à l'étranger, métiers de l'animation périscolaire, métiers de la formation...

Objectifs de la Licence Professorat des Écoles

La LPE est une licence universitaire **pluridisciplinaire** dédiée aux futurs professeurs des écoles, intégrant :

- des enseignements disciplinaires renforcés (français, mathématiques, etc.) ;
- des stages (12 semaines) ;
- une préparation au CRPE.

Elle constitue un parcours privilégié pour les lycéens qui se destinent au métier de professeur des écoles. Elle leur permet à la fois de :

- consolider leurs connaissances dans toutes les disciplines enseignées à l'école primaire ;
- acquérir les premiers fondamentaux de la pédagogie ;
- découvrir progressivement le métier de professeur des écoles à travers des stages prévus tout au long des trois ans de licence (12 semaines sur l'ensemble des trois années de licence, possibilité de stage à l'international).

Contenu des enseignements

La licence Professorat des Écoles repose sur 4 blocs principaux de compétences :

Blocs de formation	Objectifs
Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	• Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école (français, mathématiques, langage, etc.) • Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire (acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc. • Préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE
Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage	• Comprendre le développement de l'enfant, ses façons d'apprendre, les étapes des cycles scolaires, la diversité des élèves, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'évaluation
Bloc 3 - S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier	• Présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif français et ses enjeux actuels, des droits et devoirs du fonctionnaire • Maîtriser les relations avec les partenaires de l'école, notamment avec les familles • Préparation à la seconde épreuve orale du CRPE
Bloc 4 - Construire son projet professionnel	• Familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement • 12 semaines de stage en école ou autre structure éducative. Accompagnement pendant ces stades, échanges avec des professionnels, travail en groupe et découverte d'autres métiers de la formation
Adaptation à chaque territoire	

Sur le site de Nantes : mise en place d'un parcours spécifique au territoire permettant de préparer les étudiants qui le souhaitent à passer le concours Professeur des écoles en Breton. Ce parcours sera ouvert si les effectifs le permettent.

Le parcours de formation

Cette formation spécifique dédiée au métier de professeur des écoles se poursuivra, pour les lauréats au CRPE, par une formation initiale diplômante rémunérée (M2E).

Le caractère universitaire et pluridisciplinaire de cette licence peut permettre d'autres orientations en plus de son objectif premier de parcours dédié vers le professorat des écoles.

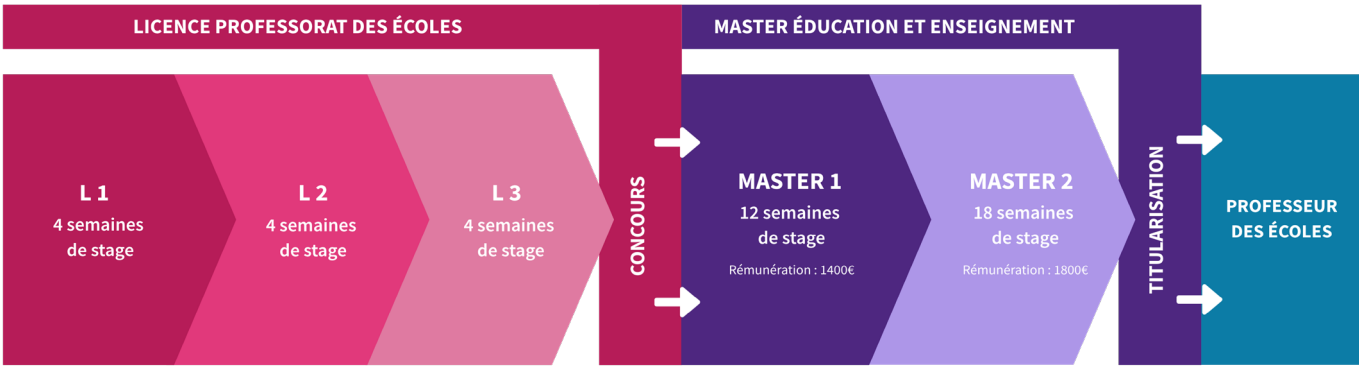

Le concours CRPE

Pour devenir enseignant titulaire dans une école maternelle ou une école élémentaire publique, vous devez réussir le CRPE, concours de recrutement de professeurs des écoles.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

À partir de la session 2026, le concours externe de recrutement de professeur des écoles (CRPE) est accessible à bac+3.

Le concours est académique et le choix de l'académie d'inscription au concours est important. En effet, une fois admis, vous serez affecté dans un département de l'académie où vous avez été recruté. Cette affectation dépend à la fois de vos vœux exprimés lors de l'inscription et de votre classement au concours.

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site **www.education.gouv.fr**

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

Le concours se déroule en deux étapes : **l'admissibilité et l'admission.**

Les épreuves d'admissibilité sont écrites, tandis que celles d'admission sont orales. Le nombre d'épreuves varie selon le concours.

À partir de la session 2026, le concours externe bac + 3 est composé de deux épreuves écrites et de deux épreuves orales. Pour le concours externe spécial bac + 3, des épreuves en langue régionale viennent s'ajouter.

Un parcours spécifique sera mise en place sur le site de formation de Nantes pour passer le CRPE «Breton», si les effectifs le permettent.

Plus d'informations sur le concours : www.devenirenseignant.gouv.fr



Comment candidater en licence LPE ?

CANDIDATURE EN L1 : SUR «PARCOURSUP»

Il sera demandé à chaque candidat de formuler un vœu académique :

Inspé Académie de Nantes

et des sous vœux pour le choix du site de formation :

- Nantes
- Angers
- Le Mans
- La Roche-sur-Yon
- Laval

Rendez-vous sur le site **inspe.univ-nantes.fr**

et sur parcoursup.gouv.fr

Pour tout savoir sur l'Inspé Académie de Nantes

INSPÉ - ACADÉMIE DE NANTES
inspe-scolarite@univ-nantes.fr
inspe.univ-nantes.fr